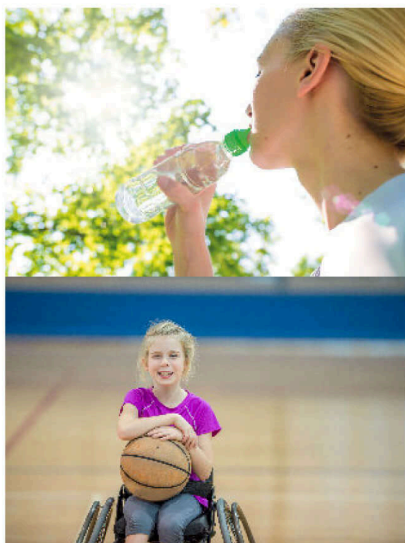




# En Lien avec vous...

Version web

La lettre d'information mensuelle du  
Comité Régional FSCF  
Bourgogne - Franche-Comté.



## Octobre 2025

Articles d'actualité issus du  
site internet

[www.fscf-bfc.fr](http://www.fscf-bfc.fr)

[comite-regional@fscf-bfc.fr](mailto:comite-regional@fscf-bfc.fr)

 [www.facebook.com/fscfcomiteregionalbfc/](https://www.facebook.com/fscfcomiteregionalbfc/)



## Sommaire

AG du Comité Régional .....	3
AG du Comité Régional .....	4
lettre info Gym fille octobre 2025 .....	7
formation de formateur - module 1 .....	8
dispositifs de prévention, de signalement et d'accompagnement des violences .....	9
Nouveau site de déclaration d'accident en ligne .....	10
Formation dirigeant territorial - nouvelle session .....	11

En lien avec vous : Octobre 2025

---

## AG du Comité Régional

# AG du Comité Régional

L'assemblée générale du Comité Régional se déroulera le 8 novembre 2025 à Givry (Saône-et-Loire)

Les dirigeants des associations, les représentants des associations des CD (Électeurs), les membres des commissions techniques régionales et évidemment du CA régionale sont tous invités à participer à ce temps fort annuel de la vie de la région.



---

[Retrouvez toutes les informations ici.](#)

AG du Comité Régional

# AG du Comité Régional

## 8 novembre 2025

### Givry - 71



L'assemblée générale du Comité Régional se déroulera le 8 novembre 2025 à Givry (Saône-et-Loire)

Les dirigeants des associations, les représentants des associations des CD (Électeurs), les membres des commissions techniques régionales et évidemment du CA régionale sont tous invités à participer à ce temps fort annuel de la vie de la région.

Inscriptions : formulaire en bas de la page

## Déroulement de la journée

9 H	Accueil	
9 H 30	Ouverture de l'assemblée générale	Marc Léchenne Président
9 H 35 - 11 H	Rapport d'activités	Annie Flénet secrétaire générale
	Rapport financier et Vote du budget	Nicole Grillot  Jean-Luc Pierard-Rouzé
	Rapport moral	Marc Léchenne Président
	Présentation du règlement intérieur et Vote	
	Présentation et Vote des délégués au congrès	
	Parole aux invités	
11 H - 11 H 30	Pause	
11 H 30 - 12 H 30	"Communiquer aujourd'hui en association avec l'extérieur grâce au site internet"  échanges questions - réponses	Bertrand Vivier de "Com. un nuage"
12 H 30 - 14 H	Repas	10 € par personne
14 H - 15 H	Ateliers : <ul style="list-style-type: none"><li>des commissions techniques</li><li>site internet : aider les associations à faire des articles et événements sur le site</li><li>PDR : comment dans nos associations développer la promotion de la santé, le RSO</li></ul>	Brigitte Giampiccolo, Christelle Léchenne, Jean-Pierre Arnoud - Cédric Nirouset - Bertrand Vivier
15 h - 16 H	Activités :	Annie Flénet Tiphany Molin

## En lien avec vous : Octobre 2025

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bungy pump</li><li>• jeux en bois et jeux adresses</li><li>• jeux de l'oie</li></ul>	Brigitte Giampiccolo
<b>16 H</b>	Clôture de l'assemblée générale Pause café et biscuits	Marc Léchenne

---

## Inscriptions

Merci de remplir le formulaire ci-dessous

**Inscription avant le 30 octobre minuit.**

## Lieu

Moulin Madame 71640 Givry

---

## Documents de l'AG

Vous trouverez ci-dessous le dossier d'assemblée générale qui sera publié le vendredi précédent l'AG



En lien avec vous : Octobre 2025

---

lettre info Gym fille octobre 2025

# lettre info octobre 2025

Lettre info octobre 2025 Gym féminine: [ici](#)



En lien avec vous : Octobre 2025

formation de formateur – module 1

# formation de formateur – module 1

la prochaine session de **formation de formateur – module 1** aura lieu **du 04 au 06 avril 2026 à Paris (75)**.

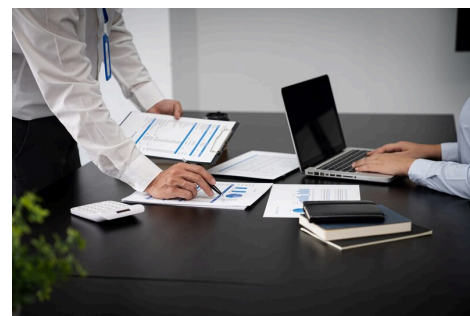
Les informations sont publiées en ligne [ici](#) et les inscriptions\* sont d'ores et déjà ouvertes sur Adagio : [S0197](#).

Pour rappel le brevet de formateur est obligatoire pour toutes les personnes désireuses d'encadrer des AF1,AF2, EXPERT et UFF.

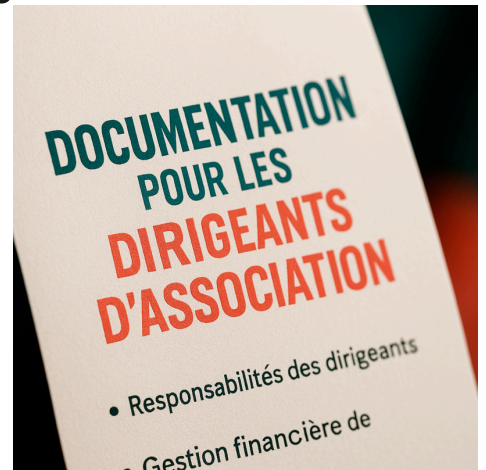
Il s'obtient après avoir suivi les **3 étapes** :

- Module 1 : 21h de formation en présentiel
- Stage pratique en tant que formateur-stagiaire – ne compte pas dans l'effectif d'encadrement
- Module 2 : 7h de formation en visioconférence

Attention, il s'agit de la 2<sup>nde</sup> et dernière session de la saison 2025-2026. Il faudra ensuite patienter jusqu'à la rentrée suivante pour se positionner sur une autre session.



# Affichage Obligatoire pour les établissements sportifs



Mesdames, messieurs,

À partir du 19 novembre 2025, tous les établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) devront mettre en place un affichage obligatoire au format A3 placé dans un lieu visible présentant les dispositifs de prévention, de signalement et d'accompagnement des violences, discriminations ou maltraitements. ([Arrêté](#) du 25 mai 2025 pris en application de l'article R.322-5 du Code du sport).

Les affiches sont disponibles [en téléchargement](#) sur le site du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Cette obligation n'est pas une contrainte administrative. Elle contribue à faire de nos lieux de pratique des espaces sûrs et respectueux.

La fédération poursuit d'ailleurs son travail global visant à renforcer le dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles, et de protection de l'intégrité des pratiquants. Un guide des violences sexistes et sexuelles a été publié et est consultable [ici](#).

Nous comptons sur votre implication dans cette démarche.

Bien cordialement

**Julien MARY**  
Directeur des services

En lien avec vous : Octobre 2025

---

Nouveau site de déclaration d'accident en ligne

# Nouveau site de déclaration d'accident en ligne FSCF



1

Après plusieurs mois de fermeture, le site de déclaration d'accident en ligne est de nouveau opérationnel.

Vous pouvez y accéder dès à présent [ici](#).

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service assurances au 01.43.38.65.71 ou [assurance@fscf.asso.fr](mailto:assurance@fscf.asso.fr).

Formation dirigeant territorial - nouvelle session

# Formation dirigeant territorial - nouvelle session



**formation des dirigeants territoriaux** : La nouvelle édition aura lieu du 20 novembre 2025 au 20 mars 2026 en format hybride.

Durant ce laps de temps, la formation est accessible via la plateforme e-learning de la FSCF.

Les participants débiteront par des modules de formation asynchrones (= en autonomie) : le module 0 et le module 1 sont obligatoires, ensuite les participants sont libres de parcourir les contenus selon leurs préférences/besoins.

Plusieurs rendez-vous synchrones sont également proposés (= les participants se retrouvent en visio + 1 rdv présentiel à Paris en février 2026)

- **visioconférence** sur la gestion de projet - partie 1 : 15.12.25 de 19h00 à 20h30
- **visioconférence** sur la gestion de projet - partie 2 : 11.01.26 de 09h00 à 12h00
- modules de formation accessibles **en présentiel au siège fédéral** à Paris (75) : 08.02.26 de 09h30 à 16h00
- **visioconférence** sur les ressources financières : 10.03.26 de 19h00 à 20h30

Ces 4 rendez-vous sont optionnels – aucune obligation de participer si le sujet ne les concerne pas ou ne les intéresse pas. Si le sujet les concerne mais qu'ils sont indisponibles, chaque visio est enregistrée puis déposée sur la plateforme dans les jours qui suivent

Pour plus de détails, rendez-vous sur la page dédiée : la [formation des dirigeants territoriaux](#)

Vidéo: <https://youtu.be/kvZ41ZJsHzw>

L'inscription se fait directement via Adagio, par l'association d'appartenance, jusqu'au 7 décembre 2025 : [https://fscf-adagio.fr/gestion-  
formations/sessions/inscrire-candidat](https://fscf-adagio.fr/gestion-formations/sessions/inscrire-candidat)  
> session **S0192**

Droits d'inscription > 50,00 €